

Note interne de visite d'inspection

PACA	GS: 06 Subdivision de : Nice	Date: 11/12/07
Inspecteurs	: BUISSON Gwenaëlle – DEVILLERS Thomas	
Exploitant	: OREDUI	Code GIDIC : 064.00322
Site inspecté	: Grasse	A ou D : A
Activité	: Déchets et traitements	Priorité : P1
Objet de la visite	Visite d'inspection approfondie	
Présentation du site inspecté		
Description succincte des installations inspectées		
Au cours de cette inspection, les points suivants ont été abordés : ▪ suites de la visite d'inspection du 6 avril 2006 ▪ suites de la visite d'inspection du 20 décembre 2006 ▪ récolement de certaines prescriptions de l'AP du 7 septembre 2000 et plus particulièrement les points suivants : - Prescriptions générales relatives à la pollution des eaux (article 1.2. de l'arrêté préfectoral précité) - Conformité du matériel électrique dans les zones à atmosphère explosible (article 1.6.3.1 de l'arrêté préfectoral précité) - Prescriptions générales concernant la lutte contre l'incendie (article 1.7. de l'arrêté préfectoral précité) ▪ récolement des prescriptions de l'arrêté ministériel du 13 décembre 2004 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 2921 Installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air ▪ contrôle de la réglementation sur les produits biocides (FDS des produits de traitement de votre TAR)		
Contexte environnemental et socio-économique		
Les installations classées pour la protection de l'environnement de cet établissement sont réparties sur 6 zones : ▪ Quai de transit et de regroupement (déchets partent dans d'autres filières d'élimination) ▪ Pré-traitement des emballages souillés lavables (ceux ci sont broyés, lavés et amenés dans des filières de valorisation) ▪ Pré-traitement des emballages souillés non lavables (ceux ci sont broyés et amenés dans d'autres filières d'élimination) ▪ Installation de traitement physico-chimique et biologique des effluents de l'industrie ▪ Neutralisation des déchets acides et basiques ▪ Stockage d'huiles usagées La quantité de déchets traitées sur l'année 2007 est de 25 000 t. L'effectif du site d'OREDUI à Grasse est d'environ 70 personnes.		
Résultats de la visite d'inspection		
Description sommaire du déroulement de la visite (<i>sujets évoqués - documents consultés - lieux visités - ...</i>)		
- <u>Sujets évoqués :</u> 1) AP du 7 septembre 2000 ▪ Pollution des eaux ▪ Vérification du matériel électrique ▪ Foudre ▪ Moyens de lutte contre l'incendie 2) AM du 13 décembre 2004 - <u>Documents consultés :</u> ▪ Schémas des réseaux ▪ Plan de zonage - <u>Lieux visités :</u> (ensemble du site)		
Conclusions de l'Inspection (<i>appréciation - suites données administratives (DRIRE, PREFET) et pénales</i>)		
Un travail de formalisation des différentes procédures (TAR, déchets...) est à effectuer.		
Personnes rencontrées (<i>noms, fonctions, ...</i>)		
Monsieur Eléneau : Responsable d'Exploitation du centre de traitement		
Monsieur Monterosso : Adjoint au Responsable d'Exploitation du centre de traitement		
Suivi des écarts des précédentes visites d'inspection		
N° fiche	Commentaires	
1	Fréquence des prélèvements légionellose	
2	Analyse méthodique des risques	
3	Actions correctives (indicateurs de suivi et de contrôle)	
4	Carnet de suivi	
5	Vérification du matériel par rapport du 31/03/80	
6	Réserve d'émulseur	
7	Brumisation	
8	Rétention de l'aire de dépotage	
9	Panneau de signalisation	